

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 74 (1923)
Heft: 3

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

voyageur sortant du défilé de Grengiols pour remonter la vallée de Conches en sera frappé. Les profanes se demanderont peut-être dans la suite si cette tache dans la sylve de montagne a été la résultante d'une coupe inconsidérée de guerre, d'un incendie ou d'un cyclone ; c'est pour cette raison que nous avons jugé opportun d'en préciser la cause et les circonstances et d'en fixer l'image dans notre organe professionnel.

On nous permettra, comme conclusion, de tirer une leçon de cet accident qui aurait pu avoir des conséquences encore beaucoup plus redoutables. Notre administration forestière n'est pas encore suffisamment armée pour intervenir à temps et avec des moyens légaux et financiers suffisants, pour agir rapidement en forêt à la lumière de la science. Il faudrait pouvoir compter sur le concours de spécialistes capables d'intervenir sur place du jour au lendemain avec l'outillage, les produits nécessaires et un personnel capable de faire des observations en matière de protection forestière et en particulier d'entomologie biologique.

Il nous faudrait, en Suisse, une émulation et un esprit d'initiative inspirés de l'activité déployée dans ce domaine par les Américains. Espérons qu'un nouveau désastre ne nous surprendra pas dans notre situation actuelle, sinon nos forêts alpestres pourraient courir un certain danger et après elles des régions dont elles sont les éléments essentiels de protection.

Nos lecteurs seront peut-être surpris d'apprendre que, soit à Ernen, soit à Salvan, la présence de la Nonne a été découverte, en 1921 et 1922, par deux ecclésiastiques en villégiature, l'un et l'autre passionnés d'entomologie. Dans le Haut-Valais, ce mérite revient à un abbé et, dans le Bas-Valais, à un pasteur protestant. Cette coïncidence est amusante et nous donnera peut-être à l'avenir à réfléchir, à nous autres sylviculteurs !

Montcherand sur Orbe (Vaud), décembre 1922.

A. Barbey.

CHRONIQUE.

Confédération. *Ecole forestière.* M. H. Burger, assistant à la Station de recherches forestières, vient de décrocher le bonnet de docteur en sciences techniques de l'Ecole polytechnique fédérale. Cette distinction lui a été décernée sur le vu d'une dissertation intitulée : *Physikalische Eigenschaften der Wald- und Freilandböden*. Nos félicitations !

CANTONS.

Grisons. M. B. Albin, expert forestier à l'Inspectorat forestier cantonal, vient d'être nommé inspecteur forestier de la commune de Poschiavo, où il succède à M. U. Bazzigher, démissionnaire.